

Recueil d'Annales 2023 - 2024

Licence 1

Semestre 2

Session 1



UBO

Université de Bretagne Occidentale

Sommaire

Droit de la famille	3
Droit constitutionnel.....	5
Institutions administratives.....	6
Organisations internationales et européennes	11

UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

**Faculté de Droit, d'Économie, Gestion et A.E.S
Année Universitaire 2023-2024**

LIBELLE DE L'ENSEIGNEMENT :**Durée** : 3h

1re année LICENCE 1 Droit

Semestre : semestre 2**Nom de l'enseignant : M. NICOLAS, M.
REBOURG, M. POULIQUEN****Session** : 1re session

Sans document(s)
 Document autorisé : Code civil (post-it
autorisés sans informations
supplémentaires)

DROIT DE LA FAMILLE

Traitez le cas pratique ci-dessous

Mariés depuis 8 ans, Joseph et Annabelle ont divorcé par convention le 10 décembre 2019 et enregistrée par le notaire le 11 janvier 2018. Dans cette convention, une prestation compensatoire était prévue au bénéfice de Joseph. En effet Annabelle percevait des revenus deux fois plus élevés que son ex-mari et devait verser à Joseph, une prestation compensatoire de 30 000 euros. Il était prévu qu'elle verserait 5 000 euros chaque année à Joseph, sur 6 années. Après avoir réalisé le premier versement en décembre janvier 2021, elle informe Joseph qu'elle ne pourra pas verser le deuxième, en janvier 2023. En effet, Annabelle s'est remariée avec Oscar et a accouché d'un petit garçon. L'arrivée du bébé a décidé le couple à acheter une maison, et l'ensemble des revenus du couple sont nécessaires pour cette acquisition. Parallèlement Joseph a perdu son emploi et ne touche plus d'allocations chômage. Dépressif depuis le divorce et malade, Joseph n'a que très peu de chance de retrouver un emploi. Le couple souhaiterait résoudre leur différend.

Loin d'accepter la situation Joseph insiste auprès d'Annabelle pour que la prestation compensatoire soit augmentée pour répondre à sa situation financière délicate. Annabelle refuse car elle sait que Joseph est propriétaire d'une vieille maison qu'il vient d'hériter de ses parents et qu'il pourrait facilement louer ou la vendre. De plus, Joseph s'est pacsé en décembre 2023 avec Angelo, moniteur de plongée. Ce dernier est très dépensier, sans se préoccuper du fait que Joseph n'ait plus de travail. Angelo a ainsi contracté de nombreux emprunts dont l'un pour s'acheter une Ford Mustang de collection et plusieurs autres de valeur plus modeste pour acquérir un nouvel équipement de plongée, un drone, un ordinateur et un écran plat. Angelo commence à avoir de sérieux soucis financiers qui augmentent les tensions dans le couple. Le propriétaire de l'appartement qu'ils louent mais dont le bail est au nom d'Angelo leur réclame le paiement des trois derniers mois de loyers impayés. Las, Joseph souhaiterait dissoudre le PACS et se demande comment faire. Surtout il aimerait en connaître les conséquences au regard des dettes de son partenaire.

Angelo n'a pas pour seul problème ses dépenses somptuaires. De nationalité brésilienne, il craint de ne pas voir son titre de séjour renouvelé s'il se sépare de Joseph. La solution est toute trouvée : sa meilleure amie Sarah a fait un bébé toute seule. Elle a donné naissance le 3 février dernier à une fille qu'elle a prénommée Philippine. Angelo qui a toujours rêvé d'être père lui propose de la reconnaître, ce qui lui permettra incidemment de s'assurer du renouvellement de son titre de séjour. Sarah est séduite par l'idée, elle comptait lui demander d'être le parrain de sa fille. Elle se dit qu'un papa finalement c'est peut-être encore à la mode ! Elle est certaine qu'Angelo s'occupera bien de Philippine. Au-delà de sa promesse, il a été très présent tant pendant sa grossesse que depuis son accouchement. En outre, nul ne s'étonnera dans leur entourage que Philippine soit leur fille commune : leurs rapports ont toujours été ambigus pour leurs proches. Angelo est actuellement dans sa famille à Rio de Janeiro. Il se propose de reconnaître Philippine dès son retour en France mardi prochain.

Angelo et Sarah n'ont qu'une crainte : que Joseph, connaissant le lieu de naissance de Philippine, cherche à se venger et empêche d'une quelconque manière Angelo de reconnaître l'enfant ou qu'il mette tout en œuvre, en cas de reconnaissance, pour anéantir celle-ci. Ils craignent également d'être détrompé par la vigilance de l'officiers d'état civil et du parquet. Qu'en est-il de leurs craintes ?

Droit constitutionnel

Durée : 3 h

Semestre : 2

Session :

1^{ère} session

1^{ère} année LICENCE Droit

Urvoas Jean-Jacques

Sans document(s)

Document autorisé : le texte de la Constitution du 4 octobre 1958.

Droit constitutionnel (S2)

Traitez, **au choix**, l'**un** des sujets suivants :

1/ Le Conseil constitutionnel est-il un contre-pouvoir ?

2/ Le Sénat, seconde chambre ?

Votre travail est une dissertation comportant une **introduction** reprenant le sujet, lui donnant son contexte, faisant ressortir les problèmes posés et la problématique qui s'en dégage, ainsi que le **plan identifié** pour y répondre.

Vos deux parties seront matérialisées par des **titres rédigés** (I et II), un chapeau introductif, et **deux sous-parties** (A et B) avec titres explicites. Le travail fera au maximum une copie double + un intercalaire recto/verso.

Faites attention à la qualité de votre écriture, de l'orthographe, de la grammaire et du style.

UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

**Faculté de Droit, d'Économie, Gestion et A.E.S
Année Universitaire 2023-2024**

INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES :**Durée** : 1 h**Semestre** : semestre 2**Session** : 1^{ère} session1^{ère} année LICENCE Droit1^{ère} année LICENCE AES1^{ère} année LICENCE Droit Marché de l'art**Marthe LE MOIGNE**

- Sans document(s)
- Document autorisé (précisez)

INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES

Répondez aux questions ci-dessous en remplissant le formulaire dédié à cet effet.

Remarques :

- Plusieurs réponses voire toutes les réponses peuvent être exactes
- Les points ne seront accordés que si toutes les réponses cochées sont exactes et si toutes les réponses attendues sont cochées

- 1. Quels sont, parmi les entités suivantes, celles qui sont des établissements publics de coopération intercommunale :**
 - A. La collectivité européenne d'Alsace
 - B. La Communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas
 - C. La métropole de Lyon
 - D. Brest métropole
 - E. La communauté de communes du Pays d'Iroise

- 2. Une commune nouvelle est une commune :**
 - A. Vrai
 - B. Faux

- 3. Les conseillers départementaux sont élus par binôme :**
 - A. Vrai
 - B. Faux

- 4. Les métropoles ont des compétences obligatoires plus nombreuses que les communautés de communes :**
 - A. Vrai
 - B. Faux

- 5. Les communautés de communes n'ont que des compétences obligatoires :**
 - A. Vrai
 - B. Faux

- 6. La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés est une autorité administrative indépendante :**
 - A. Vrai
 - B. Faux

- 7. Le Défenseur des droits est chargé :**
 - A. De défendre les droits et libertés dans le cadre des relations avec les administrations de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics et les organismes investis d'une mission de service public ;
 - B. De défendre et de promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant consacrés par la loi ou par un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France ;
 - C. De lutter contre les discriminations, directes ou indirectes, prohibées par la loi ou par un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France ainsi que de promouvoir l'égalité ;
 - D. De veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité sur le territoire de la République ;
 - E. D'informer, de conseiller et d'orienter vers les autorités compétentes toute personne signalant une alerte dans les conditions fixées par la loi et de défendre les droits et libertés des lanceurs d'alerte ainsi que des personnes protégées dans le cadre d'une procédure d'alerte

- 8. L'Autorité de la concurrence est une autorité administrative indépendante :**

- A. Vrai
- B. Faux

9. Les autorités administratives indépendantes :

- A. Peuvent se voir attribuer un pouvoir réglementaire à condition qu'il soit limité
- B. Ne peuvent pas se voir attribuer un pouvoir réglementaire
- C. Peuvent infliger des peines privatives de liberté
- D. Doivent respecter le principe de légalité des délits et des peines
- E. Peuvent cumuler les fonctions de poursuite et de jugement à certaines conditions

10. Le préfet de département :

- F. Est l'autorité de police administrative générale dans le département
- G. Est chargé de réprimer les atteintes à la tranquillité publiques dans les communes où la police est étatisée, sauf en ce qui concerne les troubles de voisinage.
- H. Est chargé du contrôle administratif de la région
- I. Est chargé du contrôle administratif du département
- J. Est chargé du contrôle administratif des communes

11. Le préfet de région est assisté :

- A. Du secrétariat général pour les affaires régionales
- B. Du comité de l'administration régionale
- C. De la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)
- D. De la direction des territoires et de la mer (DDTM)

12. Tous les actes des collectivités territoriales sont transmis aux services de la préfecture :

- A. Vrai
- B. Faux

13. Les actes des collectivités territoriales :

- A. Peuvent être annulés par le tribunal administratif, s'ils sont illégaux
- B. Peuvent être annulés par le préfet de département, s'ils sont illégaux
- C. Peuvent être annulés par le préfet de département, s'ils ne sont pas opportuns

14. Le Conseil d'Etat comporte :

- A. Une section du contentieux
- B. Une section de l'administration
- C. Une section de la réglementation

15. Le Conseil d'Etat :

- A. Gère la juridiction administrative
- B. Juge l'administration
- C. Conseille le Gouvernement
- D. Conseille le Parlement

16. L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires :

- A. est une institution nationale publique, créée sous la forme d'un établissement public de l'Etat
- B. conseille et de soutien les collectivités territoriales et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets
- C. tranche les conflits entre les collectivités territoriales

17. La décentralisation et la déconcentration sont complémentaires :

- A. Vrai
- B. Faux

18. Les établissements publics sont soumis au principe :

- A. de libre administration
- B. de spécialité
- C. d'autonomie
- D. de rattachement
- E. hiérarchique

19. L'université de Bretagne Occidentale est un établissement public :

- A. Vrai
- B. Faux

20. L'inspection générale des finances :

- A. des missions d'évaluation et de conseil, qui permettent, sur la base d'un diagnostic objectif, de mesurer la performance des politiques publiques examinées, leur adéquation aux objectifs fixés par les commanditaires et leur capacité à répondre aux attentes des usagers.
- B. des missions d'assistance auprès d'administrations, de commissions et de groupes de travail ou de personnalités qualifiées, mais également auprès d'organisations internationales telles que le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale.
- C. des missions de vérification et d'audit, qui permettent, par des contrôles sur pièces et sur place, de vérifier la bonne gestion des gestionnaires et comptables publics ainsi que le bon fonctionnement de la structure concernée et de proposer les évolutions utiles.
- D. des missions internes à l'inspection qui ont pour objet d'améliorer ses processus, la qualité de ses méthodes et de ses travaux
- E. des missions d'élaboration et de contrôle du budget de l'Etat qui permettent, par des contrôles sur pièces et sur place, de vérifier que l'élaboration et la mise en œuvre du budget respecte les principes d'annualité, d'unité, d'universalité, de spécialité et de sincérité budgétaire et de proposer les évolutions utiles.

21. Brest terres océanes est un groupement d'intérêt public :

- A. Vrai
- B. Faux

22. Les ministres :

- A. Ne disposent pas d'un pouvoir réglementaire, en principe
- B. Disposent d'un pouvoir réglementaire pour prendre les mesures nécessaires au bon fonctionnement de l'administration placée sous leur autorité
- C. Disposent d'un pouvoir réglementaire dans leur domaine d'attribution
- D. Peuvent disposer d'un pouvoir réglementaire s'ils ont reçu une délégation en ce sens

23. Le principe de libre administration implique :

- A. Que les collectivités territoriales ne subissent aucun contrôle de la part de l'Etat
- B. Que les collectivités territoriales soient administrées par des conseils élus
- C. Que les collectivités territoriales soient administrées par des conseils dotés d'attributions effectives
- D. Que les collectivités territoriales disposent de ressources suffisantes
- E. Que les collectivités territoriales disposent de la possibilité de statuer sur toutes les questions d'intérêt public local

24. Les fonctionnaires français :

- A. Sont soumis à un devoir de réserve
- B. Sont soumis à une obligation de neutralité
- C. Sont soumis à une obligation de loyauté
- D. Disposent de la liberté d'opinion
- E. Doivent se conformer dans tous les cas aux instructions de leur supérieur hiérarchique

25. Les principales catégories de personnes morales de droit public sont :

- A. L'Etat
- B. Les collectivités territoriales de la République
- C. Les établissements publics
- D. Les agences

26. La Loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) concernant la division du territoire français et l'administration a créé :

- A. Le Conseil d'Etat
- B. Les conseils de préfecture
- C. Les préfets de département
- D. Les préfets de région
- E. La Cour des comptes

27. Le défenseur des droits est :

- A. Claire Hédon
- B. Jacques Toubon

28. Les entités suivantes sont des collectivités à statut particulier :

- A. La ville de Paris
- B. La Polynésie française
- C. La collectivité de Corse
- D. La métropole de Lyon

29. Il dispose de la compétence de principe en matière de pouvoir réglementaire :

- A. Le Premier ministre
- B. Le Président de la République

30. L'existence de certains services publics est garantie par la Constitution :

- A. Vrai
- B. Faux

UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

**Faculté de Droit, d'Économie, Gestion et A.E.S
Année Universitaire 2023-2024**

**ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET
EUROPÉENNES :****Durée** : 1h1^{ère} année LICENCE Droit**Semestre** : Semestre 2**Nom de l'enseignant :**
Marie Lemey**Session** : 1^{ère} session

- Sans document(s)
 Document autorisé (précisez)

**ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET
EUROPÉENNES****Questionnaire à choix multiple**

Pour chaque question, veuillez **noircir** les cases correspondant à la bonne réponse (ou aux bonnes réponses) sur la feuille en annexe.

1) Que désigne le « Concert européen » ?

- A. une union de grandes puissances européennes destinée à établir une « paix perpétuelle » en Europe
- B. une union de grandes puissances européennes destinées à faire face à l'hégémonie américaine
- C. un projet d'organisation internationale qui n'a jamais pu voir le jour, faute de volonté politique
- D. une organisation destinée à assurer la libre navigation sur les fleuves européens

2) En quoi consistait la Ligue de Délos, créée en 478 av. JC ?

- A. il s'agissait d'une alliance commerciale entre quatre cités grecques
- B. il s'agissait d'une alliance destinée à développer le commerce fluvial entre Athènes et l'Empire perse
- C. il s'agissait d'une alliance militaire défensive entre plusieurs cités grecques
- D. il s'agissait d'une alliance militaire conclue entre Athènes et l'Empire ottoman

3) Comment se compose le Conseil de sécurité des Nations Unies :

- A. il comprend 10 membres permanents et 15 membres non-permanents
- B. il comprend 6 membres permanents et 8 membres non permanents
- C. les membres non-permanents sont élus selon une clé de répartition géographique
- D. les membres non-permanents sont désignés par consensus des membres permanents

4) Quels sont les changements apportés par la signature du Traité de Maastricht (1992) ?

- A. il fait disparaître la Communauté européenne du charbon et de l'acier
- B. il permet la création de la Cour européenne des droits de l'homme
- C. il institue une Union douanière
- D. il institue une Union économique et monétaire

5) Quel(s) organisme(s) ou institution(s) peuvent être considérés comme de véritables « organisations internationales » ?

- A. Le Conseil européen
- B. Le Fonds Monétaire International
- C. Le G20
- D. La Cour européenne des droits de l'homme

6) Comment s'opère la prise de décisions au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies ?

- A. Chaque État membre dispose d'une voix, mais celle des membres permanents du Conseil de sécurité vaut double
- B. Chaque État membre dispose d'une voix, et les entités observatrices ne peuvent pas voter
- C. Toutes les décisions sont systématiquement prises à la majorité simple.
- D. La décision d'admettre un nouveau membre est prise à la majorité qualifiée.

7) Le traité établissant une Constitution pour l'Europe a été signé le 29 octobre 2004 :

- A. il est entré en vigueur un an plus tard, conformément à ce que prévoyaient ses dispositions
- B. il n'est jamais entré en vigueur, faute d'avoir obtenu toutes les ratifications nécessaires
- C. il a permis la mise en place d'une structure fédérale en Europe
- D. il instituait une citoyenneté européenne, accompagnée de droits (vote, éligibilité)

8) Qui préside actuellement la Commission européenne :

- A. Charles Michel
- B. Viktor Orban
- C. Ursula von der Leyen
- D. Angela Merkel

9) Le projet d'instituer une Communauté européenne de défense (CED) :

- A. a été réalisé en 1992, par la création d'une « Europe politique »
- B. a été envisagé en 1952, dans le but de contrôler le réarmement de l'Allemagne
- C. a avorté en 1974, en raison d'une obstruction britannique
- D. n'a jamais pu voir le jour, en raison d'une forte concurrence de l'OTAN

10) Quelle(s) étai(en)t la/les missions originelles de l'Organisation européenne de coopération économique ?

- A. elle visait à instituer une Union douanière en Europe, pour concurrencer les Communautés européennes
- B. elle visait à assurer une répartition de l'aide économique allouée par le plan Marshall
- C. elle visait développer les échanges commerciaux avec les États du bloc communiste
- D. elle visait à assurer le redressement économique des États européens

11) Les requêtes individuelles transmises à la Cour européenne des droits de l'homme :

- A. ne sont recevables que si toutes les voies de recours en droit interne ont été épuisées
- B. ne sont recevables que si elles sont soulevées dans les 2 mois qui suivent la violation alléguée
- C. peuvent être introduites par le Président du Conseil européen
- D. peuvent être introduites par des ONG, des associations, ou des individus

12) Parmi les institutions ci-dessous, laquelle ne fait pas partie du « carré institutionnel » de l'Union européenne ?

- A. le Parlement européen
- B. le Conseil européen
- C. le Conseil de l'Europe
- D. le Conseil de l'Union européenne

13) La modification du traité constitutif d'une organisation internationale :

- A. ne peut jamais avoir pour objet la modification de la structure institutionnelle de l'organisation
- B. suppose d'obtenir nécessairement le consentement de tous les États membres
- C. doit être approuvée par le Secrétaire général des Nations Unies, qui assure une gouvernance mondiale
- D. les conditions de modification dépendent de ce qu'aura prévu le traité constitutif

14) Parmi les organes ci-dessous, lequel (ou lesquels) constitue(nt) des « organes intégrés » au sein de l'organisation à laquelle ils appartiennent ?

- A. le Conseil européen
- B. l'Assemblée générale des Nations Unies
- C. la Commission européenne
- D. le Conseil de l'Union européenne

15) Parmi les motifs énumérés, quel est celui (ou quels sont ceux) qui permet(tent) d'expliquer l'échec de la Société des Nations :

- A. elle n'était dotée d'aucun organe permanent
- B. les membres permanents paralysaient la prise de décisions
- C. les décisions en son sein devaient être adoptées à l'unanimité
- D. le Secrétaire général de la Société des Nations manquait de volonté politique

16) Lors des élections au Parlement européen :

- A. les députés européens sont élus pour un mandat de 5 ans
- B. les députés européens sont élus au suffrage universel direct
- C. chaque État membre dispose du même nombre de sièges, au nom du principe de souveraineté
- D. les États se voient attribuer un nombre de sièges qui varie en fonction de leur poids démographique

17) Parmi les États mentionnés, lesquels sont actuellement membres de l'Union européenne ?

- A. la Moldavie
- B. la Croatie
- C. la Finlande
- D. la Norvège

18) Dans certaines circonstances, un État peut perdre sa qualité de membre d'une organisation internationale :

- A. il perd nécessairement sa qualité de membre s'il utilise la force armée à l'encontre d'un autre État
- B. il perd nécessairement sa qualité de membre s'il dénonce le traité constitutif
- C. il perd nécessairement sa qualité de membre s'il a des arriérés financiers
- D. il perd nécessairement sa qualité de membre si le Secrétaire général de l'organisation le décide

19) Qu'est-ce que le recours en manquement ?

- A. un recours exercé par une personne physique devant la Cour européenne des droits de l'homme, pour dénoncer une violation de ses droits humains
- B. un recours exercé par un État devant la Cour européenne des droits de l'homme, pour dénoncer les carences fautives d'un autre État
- C. un recours exercé par la Commission européenne à l'encontre d'un État membre
- D. un recours exercé par un citoyen de l'Union européenne, à l'encontre d'une institution européenne

20) Quelles sont les critères requis pour qu'une entité puisse être considérée comme un « État » ?

- A. il doit avoir été reconnu comme tel par un vote à l'Assemblée générale des Nations Unies
- B. il doit disposer d'une population stabilisée sur son territoire
- C. il doit disposer d'un territoire dont les frontières terrestres ne font l'objet d'aucune contestation
- D. il doit disposer d'un gouvernement effectif

21) Qu'est-ce que l'UNRWA ?

- A. un organe plénier de l'Organisation des Nations Unies
- B. l'Agence des Nations Unies pour la protection des réfugiés de guerre
- C. l'Agence des Nations Unies pour la protection des réfugiés palestiniens au Moyen-Orient
- D. un organe créé pour procéder aux investigations relatives aux crimes de guerre commis en Ukraine

22) L'utilisation du « droit de veto » au Conseil de sécurité des Nations Unies :

- A. est réservée aux membres permanents du Conseil de sécurité
- B. se voit reconnaître les mêmes effets qu'une abstention
- C. est interdite pour toute résolution relative à des crimes de guerre ou des atrocités de masse
- D. peut être surmontée par une décision du Secrétariat des Nations Unies

23) La participation à une organisation internationale en tant qu'entité observatrice :

- A. n'est possible qu'avec le consentement de tous les États membres
- B. est un préalable nécessaire à l'accession au statut de membre de l'organisation
- C. contraint l'entité observatrice à contribuer au budget de l'organisation
- D. se caractérise par une participation plus limitée aux activités de l'organisation

24) Quel est le dernier État à avoir rejoint l'Union européenne, en 2013 ?

- A. la Bulgarie
- B. la Moldavie
- C. la Croatie
- D. l'Albanie

25) Comment est composée la Commission européenne ?

- A. elle comprend autant de commissaires que d'États membres
- B. elle comprend des commissaires qui présentent des garanties d'indépendance vis-à-vis de leur État d'origine
- C. les commissaires européens sont choisis par la Présidente de la Commission elle-même
- D. les commissaires européens sont élus au suffrage universel direct

26) Quel est l'objet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ?

- A. elle a pour objet de préserver la sécurité des États membres de l'Union européenne
- B. elle a pour objet de préserver la sécurité des États membres de l'Alliance atlantique
- C. elle œuvre en faveur du désarmement progressif des États membres
- D. elle vise à financer le développement économique des anciens pays du bloc de l'Est

27) Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat :

- A. élabore des rapports qui sont censés guider la COP dans ses décisions
- B. a adopté l'Accord de 2023 sur une transition hors des énergies fossiles
- C. a élaboré la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique
- D. adopte des sanctions à l'égard des États qui ne respectent pas leurs obligations climatiques

28) Quelle(s) affirmation(s) caractérise(nt) la « Zone euro » au sein de l'Union européenne :

- A. elle comprend l'ensemble des États membres de l'UE
- B. elle ne comprend que certains États membres, qui remplissent les « critères de convergence » établis par le Traité de Maastricht
- C. la non-participation à la Zone euro est, en principe, conçue comme étant temporaire
- D. elle a vu le jour au 1^{er} janvier 2010

29) Quel était l'objet de la résolution Dean Acheson, adoptée par l'AGNU ?

- A. elle visait à instituer le Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC)
- B. elle visait à instituer des tribunaux pénaux internationaux (TPIR, TPIY)
- C. elle visait à surmonter un éventuel blocage du Conseil de sécurité des Nations Unies
- D. elle visait à permettre une saisine de la Cour internationale de Justice par les individus

30) Quelle(s) mission(s) est/sont assurée(s) par la Commission européenne ?

- A. elle assure un rôle de gardienne des traités de l'Union européenne
- B. elle dispose d'un rôle d'initiative législative
- C. elle autorise les États membres à recourir à la force en cas d'agression armée
- D. elle assure la représentation des intérêts de l'Union européenne

31) La Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) :

- A. disposait d'un organe supranational qui portait le nom de « Comité des ministres »
- B. ne comprenait initialement que 5 États membres
- C. n'était instituée que pour une durée limitée
- D. a été créée par le Traité de Paris en 1951

32) Le budget de l'Organisation des Nations Unies :

- A. est réparti entre tous les États membres, qui versent chacun la même contribution
- B. est réparti entre tous les États membres, en fonction de leurs capacités financières
- C. ne comprend pas le budget des opérations de maintien de la paix
- D. est adopté chaque année par l'Assemblée générale des Nations unies

33) Sur le plan institutionnel, quelles ont été les conséquences de l'agression armée de l'Ukraine par la Russie ?

- A. la Russie a adopté la politique de la « chaise vide » au Conseil de sécurité
- B. la Russie a perdu le droit d'utiliser son « droit de veto » au Conseil de sécurité
- C. la Russie a perdu ses droits de représentation à l'Assemblée générale des Nations Unies
- D. la Russie s'est vue exclure du Conseil de l'Europe

34) Quel(s) critère(s) faut-il remplir pour être membre de l'Union européenne ?

- A. un critère géographique : être un État européen
- B. un critère historique : n'avoir jamais été en conflit avec l'un des États membres
- C. un critère institutionnel : être, au préalable, déjà membre de l'OCDE
- D. un critère politique : adhérer aux valeurs européennes, telles qu'énoncées dans les traités constitutifs de l'UE

35) Le Fonds Monétaire International est une organisation :

- A. créée en 1944 suite aux accords de Bretton Woods
- B. créée en 1974 suite au premier choc pétrolier
- C. dans laquelle les votes sont pondérés en fonction des quotes-parts des États membres
- D. dans laquelle des sièges permanents sont attribués aux membres permanents du Conseil de sécurité (P5)

36) Les actes hétéronormateurs des organisations internationales :

- A. sont ceux par lesquels l'organisation adopte son propre budget
- B. sont ceux par lesquels l'organisation crée des obligations à l'égard des tiers
- C. sont ceux qui ont un caractère contraignant
- D. sont ceux par lesquels l'organisation ne fait qu'émettre des suggestions

37) Qui est l'actuel(le) Secrétaire général(e) des Nations Unies ?

- A. Ban Ki-Moon
- B. Karim Khan
- C. António Guterres
- D. Fatou Bensouda

38) Depuis le 26 février 2024, l'OTAN comprend un 32^{ème} État membre. Quel est cet État ?

- A. la Finlande
- B. l'Ukraine
- C. la Suède
- D. la Pologne

39) La Cour internationale de Justice :

- A. est compétente pour juger les individus responsables de crimes de guerre
- B. est compétente pour trancher des différends entre États membres des Nations Unies
- C. ne peut adresser que des recommandations aux États qui la saisissent
- D. n'a été saisie qu'une dizaine de fois depuis sa création

40) En vertu de l'article 39 de la *Charte des Nations Unies*, le Conseil de sécurité peut qualifier une situation de « menace contre la paix ». Cette qualification :

- A. est susceptible de faire l'objet d'une censure par l'Assemblée générale des Nations Unies
- B. doit être validée par le Secrétaire général des Nations Unies
- C. ne peut correspondre qu'à des menaces de nature militaire
- D. ne répond à aucune définition précise